



Septembre 2007

Bienvenue à l'IUFM

Vous voilà étudiant en 1^{ère} année d'IUFM.

C'est la 1^{ère} étape dans la réalisation de votre choix professionnel. L'année que vous allez vivre, est importante. Elle conduit tout droit au concours, qui, cette année, est totalement modifié. Nous souhaitons qu'elle soit couronnée de succès et que nous vous retrouvions en PE2 à la rentrée prochaine. Tout au long de l'année, vous, étudiants en première année d'IUFM, et nous, représentants du SE-UNSA allons donc nous côtoyer.

Notre ambition est de vous informer et de vous aider, c'est aussi plus modestement d'échanger avec vous.

Cette publication n'est rien d'autre qu'un outil d'information, elle a le mérite d'être mais, au SE-UNSA, nous pensons que l'échange, le dialogue restent indispensables.

Pour nous, une publication ne remplacera jamais le contact direct, la rencontre.

Nous sommes donc là, disponibles et à votre écoute.

N'hésitez pas à nous interpeller !

Bonne rentrée !

L'équipe départementale du SE-UNSA

Le SE-UNSA
à votre service :

GRAVELLIER Céline
MERLE Virginie
CANTON Guillaume

Permanence les lundis
et jeudis

De 11h 00 à 13 h 30

Dans le Hall sous la biblio-
thèque de l'IUFM de Bor-
deaux Caudéran

SOMMAIRE

Objectif concours	p.2
Créer des postes... indispensables !	p.3
Mieux connaître le SE-UNSA	p.4



*jeune(s) !
en tête !*



Objectif concours!

Le statut de la première année d'IUFM est ambigu. En effet, elle devrait être l'objet, en partie, d'une formation professionnelle, mais en réalité, elle consiste essentiellement en un temps de préparation au concours.

La formation répond à des critères nationaux précisés dans le nouveau cahier des charges des IUFM adopté en décembre 2006.

Elle s'articule autour de l'alternance entre la théorie et la pratique, avec pour conséquence un renforcement des stages en responsabilité sur le terrain, avec notamment le stage filé.

Généralement, cette formation s'articule autour de trois axes:

- La préprofessionnalisation (stages et analyse de pratiques)
- La connaissance des élèves et de l'institution
- La préparation aux épreuves du CRPE

Pour la session 2008, la maquette du concours reste celle qui a été renouvelée en 2006.



La maquette du CRPE externe – session 2008

ADMISSIBILITE	Durée	Coeff	Note élim.
Epreuve écrite de français	4 h	3	5
Epreuve écrite de maths	3 h	3	5
Epreuve écrite d'histoire – géographie et de sciences expérimentales – technologie	3 h	2	5
ADMISSION	Durée	Coeff	Note élim.
Epreuve orale d'entretien en 2 parties : - épreuve sur dossier - exposé ou expression musicale	1 ^{ère} partie : 1 h de préparation 10 min d'exposé 15 min d'entretien 2 ^{ème} partie : 10 min d'exposé 15 min d'entretien	4	5
Epreuve orale de langue vivante étrangère	30 min de préparation 20 min d'épreuve	1	0
Epreuve d'EPS en 2 parties : - épreuve pratique (danse ou course) - entretien avec le jury	20 min d'entretien 5 min de préparation	1	0

Une nécessaire pré-professionnalisation dès la licence

L'intégration des IUFM dans l'université et la perspective d'un master à l'issue de la formation, vont conduire en amont à renforcer la pré-professionnalisation des futurs stagiaires dès leur parcours de licence.

Pour le SE-UNSA, ces modules devraient être validés par des ECTS et être pris en compte dans les épreuves du concours.

Des pré-requis indispensables pour pouvoir s'inscrire au Concours

Les candidats doivent justifier de deux pré-requis à la date de clôture des inscriptions.

>> *En natation*

Une attestation certifiant qu'ils ont réalisé un parcours d'au moins 50 mètres dans une piscine

>> *En secourisme*

Une attestation certifiant leur qualification en secourisme, le niveau devant être au moins égal à celui de l'attestation de formation aux premiers secours (AFPS).

L'avis du SE-UNSA

Pour le SE-UNSA, l'état se décharge de sa responsabilité en faisant peser le coût de l'AFPS (au moins 60 €) sur les étudiants préparant le concours. Cette formation devrait faire partie intégrante de la formation initiale de tout futur enseignant qu'il soit du premier comme du second degré.

L'épreuve facultative

L'épreuve facultative porte soit :

- sur une langue régionale (basque, breton, catalan, corse, créole, langues régionales d'Alsace et des pays mosellans, occitan-langue d'oc)
- sur l'une des langues vivantes étrangères suivantes : allemand, anglais, arabe, espagnol, italien et portugais (différente de celle choisie pour l'admission).

Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte à l'admission.



Créer des postes. Indispensable!

11.000 suppressions de postes dans l'éducation nationale vont avoir des répercussions sur le nombre des postes offerts aux concours.

L'annonce par le gouvernement du aux besoins sur le terrain.
la suppression de 11.000 postes

dans l'Education Nationale à la rentrée 2008 va avoir des répercussions importantes sur les recrutements d'enseignants.

Les créations ne seront pas à la hauteur des besoins

Ce sont les concours du second degré qui vont être les plus fortement touchés. On peut cependant craindre, dans un tel contexte que l'augmentation des postes au CRPE ne soit pas à la hauteur des départs à la retraite et de la hausse du nombre d'élèves.

Les recrutements de professeurs des écoles des dernières années étaient sous estimés par rapport

La conséquence d'une telle politique est la poursuite de la dégradation des conditions de travail des enseignants et des élèves. Le nombre d'élèves par classe augmente, la scolarisation en maternelle se dégrade. Dans ces conditions, on peut se demander comment il sera possible de traiter convenablement la question de la difficulté scolaire.

Un plan pluriannuel de recrutements est nécessaire. Le SE-UNSA revendique un plan pluri annuel de recrutement permettant en amont aux étudiants de faire des choix d'orientation clairs.

Session 2007: les postes par académies

			Orléans-Tours	380	22
ACADEMIES	externe	3 ^{ème} concours	Paris	251	6
Aix-Marseille	337	19	Poitiers	251	13
Amiens	414	12	Reims	206	12
Besançon	165	8	Rennes	240	10
Bordeaux	419	25	Rouen	304	11
Caen	175	8	Strasbourg	248	14
Clermont-Fd	166	4	Toulouse	332	8
Dijon	227	15	Créteil	1280	45
Grenoble	380	17	Versailles	1367	35
Lille	805	53	Corse	20	2
Limoges	87	6	Guadeloupe	104	5
Lyon	431	29	Martinique	80	10
Montpellier	289	19	Guyane	115	5
Nancy-Metz	383	20	Réunion	126	15
Nantes	429	17	Total	10 275	485
Nice	260	20			



A ne pas rater!

Le calendrier

Inscription

Du jeudi 13 septembre (12h)
au mardi 23 octobre 2007 (17h)

Confirmation

Du mardi 30 octobre (12h)
au mardi 13 novembre 07 (17h)

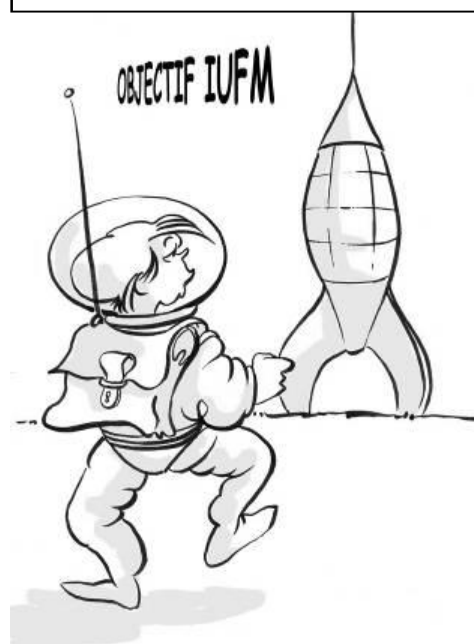
Les modalités d'inscription au concours

Votre inscription au concours se fait entièrement sur internet. Elle se déroule en deux phases:

- L'inscription
- La confirmation

En cas d'impossibilité d'accéder au serveur, il est possible de confirmer son inscription par écrit...mais le délai n'est que de 24 heures..

Pour s'inscrire, il faut se connecter sur SIAC (Système d'Information et d'Aide aux Concours du ministère)
www.education.gouv.fr/siac





Le SE-UNSA

Mélangeons nous!

Le SE-UNSA rassemble tous les enseignants de la maternelle à la terminale. Pourquoi ce mélange ? Et bien par ce que nous considérons que dans les écoles, dans les collèges, dans les lycées, nous exerçons le même métier : enseigner.

Ce métier s'exerce dans la diversité, mais les questions qu'il soulève à tous ces niveaux sont identiques : comment prendre en compte l'hétérogénéité de nos élèves ? Comment amener le plus grand nombre à réussir ? Comment gérer sa classe ?...

D'autre part, l'élève ne se métamorphose brutalement en passant de l'école au collège et du collège au lycée. Son évolution personnelle tout comme son parcours scolaire s'inscrivent dans la durée. La continuité éducative n'est pas un vain mot. Elle est plus facile à mettre en œuvre lorsque les enseignants se côtoient dans le même syndicat.

Enfin, mélangeons nous avec les autres salariés. Les enseignants ne font pas partie d'un monde à part! Ils côtoient tous les jours d'autres professions, d'autres métiers. C'est pourquoi nous faisons partie d'une union interprofessionnelle qui les rassemble tous.

Parce qu'ensemble on est plus solidai-



S'opposer et proposer!

Les positions stériles, les refus systématiques, ce n'est pas notre conception du rôle d'une organisation syndicale. S'il faut savoir dire non et s'opposer, il faut aussi proposer et construire. Cela s'appelle prendre ses responsabilités.

C'est notre état d'esprit. Nous ne disons ni oui par habitude, ni non par principe !

Ainsi, nous venons de signer un accord pour les directeurs d'écoles car nous avons collectivement estimé qu'il permettait des avancées réelles qu'il ne fallait pas laisser filer. Mais dans le même temps nous nous opposons avec la plus grande fermeté aux mesures de suppressions de postes qui vont toucher comme jamais l'éducation nationale à la rentrée 2007

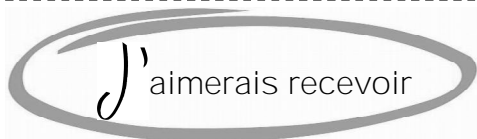
La laïcité: une valeur sûre

Le principe de laïcité est fondateur de notre République. C'est aussi une valeur essentielle du SE-UNSA.

La laïcité c'est ce liant qui nous permet de vivre ensemble dans une société de plus en plus diverse.

La laïcité de l'école, la laïcité à l'école, c'est l'apprentissage de règles communes dans le respect de l'autre. C'est aussi donner aux futurs citoyens les moyens de leur liberté.

Aujourd'hui, l'école publique est contestée et mise en difficulté. Le SE-UNSA dans le cadre du CNAL (Comité National d'Action Laïque) est la seule organisation syndicale à avoir déposé un recours en Conseil d'Etat contre une loi qui va renforcer le financement des établissements privés au détriment du service public.



Un bulletin d'adhésion au SE-UNSA
La brochure PE du SE-UNSA
La lettre en ligne du SE-UNSA

Des infos sur le SE-UNSA
La brochure IUFM du SE-UNSA



Nom :

Prénom

Adresse personnelle

Code postal

Ville

Adresse mail (*en minuscule d'imprimerie*)

Tel

À renvoyer à

SE-UNSA, 33 bis rue de Carros 33 074 BORDEAUX CEDEX